

Réf: Dossier 202188

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DAVID YVES CALICE COMPANY » en abrégé «  
DYCA COMPANY »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDNAN COCODY ANGRE 7è  
TRANCHE LAURIER 4 VILLA 122, Lot 254, Ilot 82

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Mars 2023 et enregistrés au CEPICI le 30 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAVID YVES CALICE COMPANY »

en abrégé « DYCA COMPANY »

Objet : TRANSPORT: GESTION MOTOS ET VEHICULES, OUVERTURE DE COMPTE VTC, ASSISTANCE VOYAGE, BILLETTERIE. COMMERCE: VENTE / ACHAT DE PRODUITS AGRICOLES, IMPORT-EXPORT. SERVICES: CREATION D'ENTREPRISE, EXPERTISE FINANCIER, PLACEMENT DE PERSONNEL, INFORGRAPHIE, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDNAN COCODY ANGRE 7è TRANCHE LAURIER 4 VILLA 122, Lot 254, Ilot 82

Dirigeant(s) M N'ZI PAUL DAVID GBEKAIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02565 du 05/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°33606/GTCA/RC/2023 du 05/05/2023

